

I BUT DU COURS

Ce cours propose une introduction à la pensée dite *existentialiste* à travers les œuvres de deux de ses représentants français les plus connus: Jean-Paul Sartre (1905-1980) et Albert Camus (1913-1960).

II OBJECTIFS

De connaissance

Situer le projet général des deux auteurs dans l'histoire de la pensée et se familiariser avec quelques-uns des thèmes controversés de leurs œuvres qui ont marqué la philosophie contemporaine. Réfléchir dans ce contexte sur le sens et la portée de certaines de leurs œuvres littéraires.

D'habileté intellectuelle

S'initier à l'interprétation de leurs textes. Amorcer oralement et par écrit une réflexion personnelle sur certaines questions abordées dans le cours.

III CONTENU

1. La philosophie de l'existence : perspective historique et enjeux philosophiques
2. Camus
 - l'absurde : *Le mythe de Sisyphe*
 - éthique et esthétique
 - les œuvres « solaires »
 - la révolte et la « pensée de midi » : *L'homme révolté*
3. Sartre
 - l'expérience de la contingence : *La nausée*
 - l'intentionnalité de la conscience
 - la mauvaise foi et l'authenticité
 - la liberté et la situation
 - les rapports à autrui
 - la psychanalyse existentielle : *Baudelaire*
4. Camus et Sartre
 - la querelle : existentialisme et marxisme
 - les récits personnels

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Exposés du professeur
- Présentations de textes par les participants et discussions

V LECTURES

- Obligatoires:
Camus, *Le mythe de Sisyphe*, *L'homme révolté* (sections indiquées dans le cours)
Sartre, *La nausée*, *Baudelaire* (sections indiquées dans le cours)
- Suggérées :
Camus, *Noces*, *L'étranger*, *La chute*, *Le premier homme*
Sartre, *Huis Clos*, *Les mouches*, *L'être et le néant* (sections indiquées dans le cours),
Les mots

Une bibliographie sera disponible. Les textes de Camus sont en libre accès sur internet.

VI ÉVALUATION

- 50 % : la présentation orale d'une œuvre courte de l'un des deux auteurs (un exposé d'environ 20 minutes, suivi d'une brève discussion), soit pendant le cours, soit en entrevue avec le professeur juste après la semaine de lecture. Cette formule pourra être modifiée si le nombre d'inscrits l'exige.
- 50 % : un examen final sur les lectures obligatoires du cours.

L'évaluation tiendra compte de la compréhension des textes étudiés et de leurs enjeux, de la clarté de l'expression orale et écrite. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au Règlement des études.

VII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>